






Objectifs

Appréhender l'essentiel de la réglementation - Citer les effets principaux des vibrations sur la santé - Définir les mesures de prévention et de protection

 Public - Admission - Prérequis Tout travailleur exposé à des vibrations au poste de travail : conducteur de chariots de manutention à conducteur porté, de compacteurs, de dumpers, bouteurs, de finisseurs, d'engins de BTP, Utilisateurs de machines outils vibrantes : burineurs, clés à chocs, meuleuses, ponceuses, décapeuses, brise béton, perforatrices, perceuses, marteaux vibrants,... Pas de test / Admission sur dossier d'inscription conforme (convention/contrat)	 Modalité d'organisation Formation en groupe de 4 à 12 personnes.	
 Durée - Lieu Durée : 1/2 journée / 3h30 Lieu : Centre de formation / site client	 Intervenant(s) Solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.	 Attribution finale Attestation individuelle de fin de formation

Contenu

1. Identifier les principes de base des vibrations

Principe physique des vibrations et grandeurs caractéristiques
Modes de transmission des vibrations
Quels sont les effets des vibrations ?

2. Maîtriser la réglementation relative aux vibrations

Règles
Normes

3. Evaluer l'exposition : méthodologies et outils de mesurage des vibrations

Evaluer sans mesurage
Mesurer les vibrations main-bras
Mesurer les vibrations corps entier et déterminer l'efficacité du siège
Déterminer l'exposition quotidienne aux vibrations
Fonctionnement et caractéristiques des appareils de mesures

4. Promouvoir des solutions de prévention collective et individuelle

Réduire les vibrations à la source et la transmission des vibrations à l'opérateur
Organiser le travail et choisir du matériel
Mettre en œuvre un programme de maintenance efficace
Minimiser les effets de transmission des vibrations
Former et sensibiliser les opérateurs



Méthodes pédagogiques

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.
Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences.

Moyens techniques et pédagogiques

Livret stagiaire individuel / 1 salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, PC, tableau blanc



Suivi / Evaluation

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Evaluation continue
Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid